

Le niveau de développement des pays africains en question

Il y a près d'un demi siècle (50 ans) que la plupart des pays africains accédaient aux indépendances. Celles-ci traduisaient solennellement dans les textes l'autonomie ternie des populations longtemps confinées au rang de colonisées et d'indigènes, le libre accès à la gestion et à l'administration de leurs gouvernements et de leur patrimoine. Mais les empreintes laissées par la colonisation n'ont pas permis l'effectivité de la chose.

La relation d'assujettissement qui s'est établie pendant la colonisation s'est prolongée dans la période post coloniale, contraignant ainsi les Africains à rester indéfiniment sous l'autorité de l'Occident. On a alors parlé de néocolonialisme qui traduisait la politique menée par certains pays développés visant à instituer sous des formes nouvelles leur domination sur les pays indépendants du tiers monde naguère colonisés. La colonisation ouverte cédait ainsi sa place à une colonisation masquée mais plus virulente, plus oppressive et plus appauvrissante. D'où le retard actuel observé dans le développement des pays africains.

Aujourd'hui encore, aidé par les Chefs d'Etats africains eux-mêmes, l'Occident continue de coloniser le tiers monde par le biais des accords de partenariat inégaux qui leur sont profitables, des supposées aides bilatérales et multilatérales, des dettes remboursables au non, qui ne sont en réalité que des « pièges à cons » dressés et dans lesquels s'embourbent les Etats africains. Au bout du compte, quand ces Etats ne peuvent plus rembourser, il leur est proposé d'autres alternatives qui aboutissent à la prise en otage de leurs économies (on assistera alors à la privatisation tous azimuts) et parfois de leur pouvoir (les membres de Gouvernement à la solde de l'Occident et parfois des Chefs d'Etats sont imposés). La conséquence immédiate de cette situation est qu'on observe un développement de l'Occident de manière exponentielle tandis que le niveau de développement de l'Afrique est resté stable, sinon qu'il a régressé, au point que l'on devrait plutôt parler de Pays en Voie de Sous-Développement (PVSD) que Pays en Voie de Développement (PVP) ou Pays en Développement (PD).

Heureusement, l'arrivée des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) viendra peut être pallier à ce manque en permettant même au petit écolier du village Bakou (Ouest Cameroun) d'être non seulement au parfum des informations qui circulent partout dans le monde, mais également de suivre l'évolution du monde dans tous les domaines (technologique, médical, etc). Mais la condition est que celui-ci puisse obtenir un ordinateur et qu'il soit connecté à internet. Ce n'est qu'à cette condition que

nous espérons pouvoir envisager une Afrique résolue à prendre en main son développement parce qu'en phase avec le reste du monde. Certains parleraient de « mondialisation » ou de « globalisation ».

Toutefois, il nous faudra d'abord gagner le pari de l'approvisionnement du pays en énergie électrique. Car l'électricité, dans les localités où elle existe, n'est pas toujours un facteur de développement pour l'Afrique, mais plutôt un obstacle. Sinon, comment expliquer les coupures intempestives de courant sans raisons évidentes et parfois même en saison des pluies.

Si nous prenons le cas du Cameroun, comment pourrions nous justifier des coupures de courant dans un pays qui s'étend en grande partie dans la zone forestière, laquelle se caractérise par l'abondance et la régularité des précipitations.

Comment expliquer qu'avec l'atteinte du point d'achèvement à l'initiative PPTE (Pays Pauvre Très Endetté) en 2006 qui permet l'allègement de la dette extérieure par les institutions de Bretton Woods telles que le FMI et la Banque Mondiale, le Cameroun soit encore à remettre le rappel des fonctionnaires en mémoire?

Comment expliquer que des régions entières soient inaccessibles aujourd'hui encore, faute de routes viables, condamnant leurs populations à un niveau et qualité de vie rappelant celle de l'époque de la pierre taillée.

Comment expliquer ces départs massifs des jeunes Africains, vers le supposé « eldorado » occidental alors que les chantiers du développement en Afrique sont encore à ouvrir. Que font nos chefs d'Etats pour les retenir, alors qu'à ce même moment, des dizaines de milliards de nos francs sont détournés des caisses publiques par mois.

Comment justifier que l'automobiliste africain soit amené aujourd'hui à acheter le litre de carburant à plus de 800frs CFA (montant moyen en Afrique) alors que des sociétés pétrolières s'engraissent sur nos propres richesses. Savez-vous que la compagnie pétrolière française TOTAL enregistre un bénéfice de 400 euros (soit 262 000 frs CFA environ) par seconde dans le monde dont 5% seulement sur le territoire français ? Comment expliquer alors qu'une compagnie

brasse autant d'argent sur le sol africain notamment et que nous ne puissions pas réagir en leur imposant la baisse des prix du pétrole à nos pompes. Ce qui, vous vous en doutez, contribuerait à relancer nos économies et à élever le niveau de vie des Africains. Ne voyez vous pas la complicité de nos propres décideurs qui semblent cautionner cet état des choses?

Comment ne pas comprendre pourquoi nos sociétés d'Etat (ou ce qu'il en reste) ne vont qu'à vau-l'eau. Que sont devenues les compagnies de transport aérien telles que Air Afrique, la Camair? Même celles qui ont été privatisées amassent des bénéfices incalculables tandis que les performances sociales laissent à désirer. Tel est le cas de AES-Sonel, de la SNEC, de la Camrail au Cameroun qui ne suscitent que des plaintes des populations. Il n'y pas de doute, que ce soit la même chose dans les autres pays africains.

Que d'énergie les Africains ont ils déployé pour obtenir leurs indépendances. Pouvait-on imaginer qu'il faudrait beaucoup plus pour lutter maintenant contre le néocolonialisme qui s'avère plus coriace que le colonialisme. Dans tous les cas, il revient aux Africains eux-mêmes de réfléchir et de trouver les solutions à leur propre mal. Personne ne pourrait le faire à leur place, surtout pas ces « pays amis » qui donnent l'impression de nous aider, qui nous font des promesses mirobolantes pour en réalité mieux nous étrangler, à leur seul profit. A la guerre comme à la guerre, l'Afrique devrait enfin comprendre qu'elle n'a pas d'amis mais des adversaires économiques et des partenaires politiques.



Rachel Dorlette Emaleu

Enseignante et membre de l'EIP-Cameroun

Être enseignant et digne

La profession enseignante exige de celui qui la choisit bien des sacrifices. La servitude qui entoure ce métier tient en ce que les impératifs commandent même en dehors de l'exercice direct de la profession d'éducateur. Même si on est enseignant que quelques heures dans la journée, on reste néanmoins éducateur toute la journée, toute la vie. Par conséquent, l'enseignant se doit de cultiver en lui les valeurs humaines les plus grandes.

Par ailleurs, la vie privée de l'enseignant doit être exemplaire et la dignité, le maître mot qui devrait l'accompagner tout au long de sa vie, dans sa tenue, sa conduite, ses déclarations. Malheureusement, il n'est pas rare de nos jours de voir ou d'apprendre qu'un enseignant rançonne ou raquette ses élèves au point de leur arracher, d'autorité et sans pudeur aucune, leur casse-croûte.

Triste image que nous avons vécu dans une école de la place où une enseignante s'était donnée l'habitude de forcer un de ses élèves à lui remettre chaque matin son sandwich, sans se soucier des conséquences sur cet enfant qui n'avait rien d'autre à manger de toute la journée. Tenue informée du calvaire que subissait sa progéniture au quotidien, la mère de l'enfant n'eut que pour seule solution d'empoisonner le sandwich. L'enseignante véreuse mourut de sa gourmandise. Dramatique histoire n'est-ce pas pour une enseignante qui a perdu toute dignité. Au point d'oublier que l'enfant a des droits, et notamment le droit de s'alimenter.

L'enseignant doit prêcher par l'exemple. C'est d'ailleurs une obligation qu'exige sa profession. Parce qu'il est un modèle pour ses apprenants, il se doit d'enseigner ce qu'il est et ce qu'il fait. Ce qu'il est et ce qu'il fait doivent être irréprochables, dans la mesure du possible. Je reconnais que c'est le plus dur que de prêcher par l'exemple et de ne jamais faillir, car toute la communauté et surtout nos jeunes enfants nous voient, nous écoutent, nous admirent, nous copient et veulent nous ressembler. Faisons en sorte qu'ils copient toujours le meilleur de nous.

La dignité est une vertu de l'éducateur. Elle ne s'apprend pas. Elle s'éprouve. L'attitude qu'elle inspire n'est que l'expression de ce sentiment de respect pour sa condition d'homme et sa fonction d'éducateur.

Certes, le corps enseignant est aujourd'hui victime de la conjoncture : baisse drastique du salaire, du niveau et de la qualité de vie. Mais, doit-il pour autant perdre de sa dignité et fouler son image dans la boue? L'enseignant doit cesser d'être le plus pauvre de la société, et d'afficher partout sa misère, ses malheurs d'être un laissé-pour compte. Choisir la profession enseignante, c'est accepter tous les sacrifices, toutes les exigences de ce (pourtant) noble métier. Il s'agit d'un sacerdoce.

Louise Françoise ESSOME
Enseignante et membre de l'EIP-Cameroun

Le futur simple

Est-ce parce qu'il est simple qu'on l'emploie si facilement ?

Car pour tous le futur simple est vraiment simple,

Si simplement qu'à ses côtés le présent reste abject.

Comme il est si simple de dire je le fera,.

Comme il est si simple de dire je vous verrai,

Comme il est si simple de dire je réagirai,

Comme il est si simple de dire votez-moi et après vous serez..

Comme il est si simple de dire je ne faillirai,

Comme il est si simple de dire je vous donnerai.

Le futur simple est si simple

Que simplement il devient hypothétique.

Ainsi donc quand vient le présent du futur,

Ce futur devient un autre futur si bien qu'à la fin ;

Je serai n'a pas été

Je donnerai n'a jamais donné

Je vous verrai n'a toujours pas vu

Tu auras n'a jamais eu

Je ne faillirai pas a toujours failli

Je ferai n'a jamais fait.

Pourquoi donc envoyer le pauvre futur simple

Si on ne le conjugue pas franchement ?

Et pourquoi tant négliger le présent

Qui est vraiment aussi simple ?

A FAMOUS MAJORA

Violences sexuelles

Un marabout perd le nord

Voici le cas d'un marabout de Ngaoundéré, Mal Bouba, qui avait défrayé la chronique l'année dernière.

Mal Bouba avait en effet une école coranique où il appliquait le système plusieurs parents, dans pas dans la ville lui avaient confié leurs enfants pour une éducation digne de ce nom. Mais comble de malheur, ce marabout, cet homme normalement digne de confiance s'est transformé en tortionnaire pour les jeunes enfants.

Chaque soir en effet, Mal Bouba se rendait au dortoir et prenait 2 ou 3 enfants pour soit disant leur apprendre à bien prier dans sa chambre. En fait, il se livrait plutôt à une tâche machiavélique : le viol, que dis-je, la sodomie des enfants ainsi livrés à son influence.

Le pot aux roses est découvert quand l'un des enfants, excédé et révolté s'enfuit dans la nuit. Arrêté par la police, il est interrogé et courageusement fait le récit de ses malheurs et accuse le marabout, sans céder aux pressions ni à la peur.

Arrêté et interrogé, Mal Bouba passe aux aveux après les accusations de plusieurs enfants qui ont confirmé les dires du fugitif, et les examens médicaux accablants effectués sur les victimes, et ce malgré les dénégations de plusieurs parents, qui, certainement écrasés par le poids des traditions tentent encore de se voiler la face. La culpabilité du marabout pédophile est donc établie, et il à été condamné à 15 ans d'emprisonnement ferme. Cette affaire qui a largement défrayé la chronique à Ngaoundéré, a fait l'objet d'une large médiatisation tant au niveau des médias nationaux qu'internationaux, et a d'ailleurs été révélée lors du passage des Députés Juniors de l'Adamaoua à l'Assemblée Nationale en Juin 2006.

Voici donc le cas de Mal Bouba, qui

est certainement un exemple parmi tous les dignitaires religieux véreux (musulmans, catholiques, protestants, et autres) certainement cachés qui, au lieu de faire le travail qu'ils ont choisi, à savoir éduquer et sauver les âmes de ceux qui leur sont confiés, se livrent plutôt à des pratiques obscures, avilissant ainsi l'être humain et bafouant de ce fait leur droit à la dignité. Il est donc temps, chères victimes, que vous arrêtiez de vous taire,

car en agissant ainsi vous permettez à ces tortionnaires d'un autre genre et d'une autre époque de continuer leur œuvre maléfique. Levez-vous comme un seul homme et dénoncez-les pour que vos droits et ceux de toutes les victimes soient préservés.

Soffie Bissa Andang
Membre de l'EIP-Cameroun

Excision

À qui profite le crime ?

Viols, harcèlements, abus d'autorité, séquestrations, bastonnades... tels sont les termes que nous utilisons pour dénoncer les malheurs que subissent nos enfants. Seulement, qu'en est-il de la tradition ?

Derrière la tradition, se cache une pratique dangereuse qu'est l'excision. Les statistiques de la 4^{ème} conférence mondiale sur les femmes montre qu'au Cameroun, 20% des femmes ont été victimes de l'excision. Ce phénomène est encore observable dans de nombreux pays d'Afrique. Au Cameroun, certains croient dur comme fer que l'excision est une pratique qui augmente les chances des jeunes filles de pouvoir aller en mariage d'une part et d'autre part, elle permet de préserver leur virginité et d'entretenir leur appareil reproducteur pour une fécondité sure et nombreuse. L'on voudrait savoir quelles sont les preuves de ces croyances somme toute aveugles ?

L'excision est généralement pratiquée par des vieilles femmes du village qui se servent des matériels tels que : paire de ciseaux, lame de rasoir, couteau, natte... Ces outils parfois d'origine douteuse, leur permettent

de trancher le clitoris de la femme. Ce qui engendre le plus souvent une hémorragie et parfois la perte de conscience de la victime. Le drame de cette pratique est qu'elle se fait sans anesthésie. Alors imaginez vous-même la douleur énorme qu'une femme peut ressentir pendant cette chirurgie traditionnelle. Faite de cette manière, l'excision est une grande porte ouverte aux MST, IST, VIH et sida. Il est aussi possible que des filles excisées soient victimes de troubles psychiques qui les marqueront toute leur vie.

En somme, l'excision apparaît ici comme un abus sexuel à l'égard de l'enfant car l'opinion de l'enfant n'est pas prise en considération au profit d'une certaine tradition que l'on veut préserver, à tous prix. Mais doit il l'être à tous les prix, même au détriment de la vie des innocentes et jeunes victimes ?

Kengne Fotso Brice Hervé
Elève en Tle D, SPE
et Secrétaire Général du Club Santé du Collège Protestant de Ngaoundéré

Les limites de l'horreur

La scène se passe à l'Ecole Publique de Manwoui, à 10 Km de Ngaoundéré, entre quatre petits garçons, dont l'âge se situe entre 8 et 12 ans, un de la SIL, deux du CP et un du CE1.

Une vendeuse de l'école ayant constaté que son enfant rentre tous les jours dans la nuit, décide d'en avoir le cœur net. Le lendemain, le garçon rentre encore tard. Cette fois, elle décide de lui infliger une bonne bastonnade et de le jeter dans la rue si celui-ci ne passe pas aux aveux complets. Après ces menaces et voyant sa mère décidée, l'enfant finit par avouer qu'il reste souvent pour jouer avec certains de ses camarades dans les herbes.

Tout de même inquiète sur les fréquentations de son fils qui l'amènent à rentrer tous les jours tard, la mère va se plaindre auprès du Directeur de l'Ecole qui de ce fait, convoque les parents des trois autres garçons incriminés. Les enquêtes menées ont permis de constater que les enfants se livraient au « jeu de papa et maman »,

La stupeur des parents et du Directeur est grande et ce d'autant plus que la scène était répétitive et régulière. Le chef de file de ces messes diaboliques n'avait que 12 ans.

Voici donc cette jeunesse camerounaise qui doit prendre la relève des dirigeants d'aujourd'hui. Où va notre société si de telles pratiques commencent même à se banaliser au niveau de nos enfants ? Comment aurait-on pu imaginer pareille horreur ? Qui ces enfants imitent-ils ? A qui la faute ? Comment y remédier ?

Voilà autant de questions qui méritent certainement des réponses, mais notre leitmotiv à nous doit se résumer en une trilogie : Sensibilisation - Education - Formation. En clair, la sensibilisation des parents, l'éducation des enfants et la formation ou mieux le renforcement des capacités des éducateurs pour que seul le bien-être de notre progéniture soit préservé, et l'avenir, un avenir sain et moral du Cameroun assuré.



Soffie Bissa Andang
Membre de l'EIP Cameroun

La fille du Septentrion

Entre l'école et la religion

La partie septentrionale du Cameroun est fortement composée des populations musulmanes qui restent le plus souvent très attachées aux valeurs religieuses et traditionnelles.

En effet, plusieurs éléments contribuent à la non scolarisation des jeunes filles. Entre autres elles sont destinées au mariage à un âge assez précoce, la religion permettant à chaque homme d'épouser jusqu'à (4) femmes, qui n'ont dans leur vécu quotidien que des devoirs à remplir au regard de la place secondaire, que leur accorde la religion au sein d'un foyer.

La jeune fille ici, de façon générale demeure une « consommatrice », parce qu'elle n'aura pas eu l'occasion de continuer ses études, pour certaines, et pour d'autres, elles n'ont jamais su à quoi ressemble une salle de classe.

En bref, le monde extérieur, l'emploi, la débrouillardise et autre sont des domaines réservés aux hommes ; la place de la femme étant dans la maison et dans la clôture.

Au regard de cette situation, il est important voire capital que les uns et les autres prennent leurs responsabilités. En général tout le monde est concerné, mais, les responsables religieux sont beaucoup plus interpellés, du fait du rôle très important qu'ils jouent dans la Communauté. L'éducation religieuse à travers l'école coranique reste le seul

enseignement encore obligatoire pour la jeune fille du Nord du pays. Cet enseignement est-il à même de lui permettre de s'épanouir et de participer au développement de sa famille, de sa communauté?

Fort heureusement, depuis quelque temps, beaucoup de parents ont compris l'importance de l'éducation et la considère désormais comme un élément primordial pour l'épanouissement de la personne en général et de la jeune fille en particulier.

Par ailleurs, plusieurs d'entre elles, à qui l'on a donné la chance d'aller à l'école, prennent désormais conscience de son importance et essaient de se démarquer tout en respectant les principes de l'Islam.

En définitive, la religion, loin d'être un obstacle pour l'épanouissement de la jeune fille, devrait être un soutien solide pour sa scolarisation. Par ailleurs, l'éducation reste la solution pour la jeune fille du Nord de sortir du joug de la dépendance afin de contribuer au développement de notre pays.

Blaise Parfait Essindi

Directeur du CIEE / EIP Cameroun

Les Députés Juniors formés à la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants dans la communauté

Dans le cadre de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain, édition 2006, un atelier d'éducation préventive des Députés Juniors à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans la communauté s'est tenu le 10 juin 2006 au Collège François Xavier Vogt à Yaoundé.

Il était question en effet, d'amener les 200 Députés Juniors, originaires de toutes les provinces du Cameroun à comprendre ce que l'on entend par violence ou abus, de connaître les causes et conséquences, savoir quelles attitudes adopter pour éviter les violences sexuelles.

C'est ici qu'intervient l'EIP-Cameroun, qui depuis quelques années fait de la lutte contre les violences sexuelles son cheval de bataille.

Au clair, avec les encadreurs de l'EIP-Cameroun et de l'UNICEF, les enfants ont pu, en s'amusant à travers des sketches, des chansons, des lettres de compassion, et des lettres de dénonciations, montrer qu'ils étaient assez conscients de la gravité des violences faites aux enfants.

Les travaux ont duré une journée au terme de laquelle les Députés Juniors ont fait les propositions suivantes :

- remettre les produits des travaux au Président de l'Assemblée Nationale et au Ministre des Affaires Sociales ;
- produire un recueil de toutes les œuvres réalisées par les Députés Juniors 2006 grâce à l'appui du Ministère des Affaires Sociales, de l'Unicef et l'E.I.P-Cameroun, et de les remettre ensuite à tous les membres du Gouvernement.

Par ailleurs, des engagements ont été pris par les enfants Députés Juniors, édition 2006. Il s'agit ici de continuer sur le terrain et dans les provinces cet effort d'éducation préventive à travers l'organisation des activités. Parmi ces promesses l'on peut citer :

- La distribution du recueil dans tout le Cameroun ;
- L'organisation des activités pour restituer les connaissances acquises ;
- La restitution des connaissances dans les établissements scolaires et Clubs dès la rentrée scolaire ;
- La sensibilisation des jeunes dans les établissements scolaires ;
- La rencontre avec les responsables de l'Etat pour aider à organiser des activités socio-culturelles ;
- La mise en place d'un réseau de Députés Juniors.

Blaise Parfait Essindi

Directeur du CIEE/EIP Cameroun

Des outils d'éducation préventive disponibles

Face à la recrudescence des abus sexuels à l'égard des enfants, la communauté internationale, les pouvoirs publics et la société civile ont pensé des activités d'éducation et de sensibilisation pour la prévention de l'exploitation sexuelle en milieu scolaires et dans la communauté.

Avec le concours de l'UNICEF et du MINAS, l'EIP-CAMEROUN, dans son travail d'élaboration de supports d'éducation, a conçu et édité 3 guides d'informations comprenant :

- le guide de l'enfant « intitulé savoir pour se protéger »
- le guide de parent, « savoir pour protéger »
- le guide de l'enseignant « savoir pour prévenir ».

Il s'agit, à travers ces outils, d'informer les enfants eux-mêmes, les parents, les éducateurs et encadreurs d'enfants, des phénomènes de l'abus et de l'exploitation sexuelle des enfants afin qu'ils prennent connaissance des conséquences néfastes sur la vie de ces êtres vulnérables afin de mieux de protéger.

Les guides améliorent leurs aptitudes à prévenir le phénomène, à dénoncer de tels abus et à obtenir réparation.

Chaque guide comporte deux grandes parties à savoir :

1. Les informations générales sur les violences à l'égard des enfants ;
2. Les conseils pratiques et un code de conduite pour les mesures de prévention et la prise en charge des victimes.

Le guide de l'éducateur comporte une spécificité due à son caractère pédagogique. En plus du guide de l'éducateur, il comporte des fiches d'informations, des fiches d'activités et des supports visuels organisées autour de 3 thèmes majeurs :

Thème 1 : L'exploitation sexuelle et les droits de l'enfant.

Thème 2 : Violences sexuelles à l'égard des enfants

Thème 3 : Le VIH/SIDA et les abus sexuels.

Chaque thème a sa fiche d'informations assortie d'une fiche d'activités qui comporte un modèle d'activités proposées à l'enseignant et une démarche à suivre pour un apprentissage efficace. Des supports visuels viennent compléter les activités d'éveil et de réflexion individuelle et collective.

Il s'agit de mettre à la disposition des enfants, des parents et des éducateurs des outils qui puissent améliorer leur aptitude à déceler et à reconnaître par l'observation, les victimes d'abus sexuels et prendre des dispositions pour les protéger de toutes les formes d'exploitation sexuelle afin de les accompagner psychologiquement.

Il s'agit aussi d'encourager des comportements favorables à la dénonciation et l'accès aux procédures et moyens de recours pour que justice puisse être faite.

Catherine Moto Zeh

Secrétaire Générale de l'EIP-Cameroun

